

APPEL À CANDIDATURES WORKING PAPER

Intervenir en territoires contestés : l'assistance humanitaire dans les zones sous l'influence des groupes armés non étatiques

Date d'émission : 4 février 2025

Date limite de dépôt des candidatures et instructions :

Les candidatures doivent être reçues avant le : 3 mars 2025

Toutes les candidatures doivent être soumises à pauline.poupart@sipri.org et marie.riquier@sipri.org avec « WP – Accès humanitaire » pour objet.

1. Introduction

Le projet RECAP (Research and Action for Peace), financé par l'Union européenne, est mis en œuvre par le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du bassin du lac Tchad. L'objectif global du projet est de renforcer le rôle de la société civile, y compris les praticiens et les chercheurs régionaux, nationaux et communautaires, dans la promotion de la consolidation de la paix, la gestion des crises et la prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad, afin de permettre aux décideurs politiques de prendre des décisions plus éclairées. Le présent appel est administré conjointement par WANEP, SIPRI et DRC.

2. Perspectives

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des propositions de recherche de la part des membres du réseau RECAP pour l'élaboration d'un working paper intitulé « **Intervenir en territoires contestés : l'assistance humanitaire dans les zones sous l'influence des groupes armés non étatiques** ».

Dans ce contexte, l'étude examinera l'état des interventions humanitaires dans les zones sous l'influence de groupes armés non étatiques et identifiera les obstacles qui entravent l'assistance humanitaire. Elle identifiera et évaluera également les mesures mises en œuvre par les acteurs humanitaires pour éviter et atténuer les risques, veiller à ce que l'aide parvienne aux personnes dans le besoin et préserver la sécurité du personnel humanitaire et des bénéficiaires dans ces zones.

Ce travail permettra de mieux comprendre les risques et les opportunités auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires, ainsi que leurs stratégies pour apporter de l'aide aux populations vulnérables au sein de ces zones spécifiques. En outre, il évaluera l'impact des contraintes d'accès sur ces populations et

examinera ce que les communautés ont mis en place ou peuvent faire pour garantir leur accès à l'aide humanitaire.

2.1 Contexte

Les crises humanitaires dans les zones touchées par un conflit armé, y compris les territoires sous l'influence de groupes armés non étatiques, se caractérisent par un environnement opérationnel complexe et volatile, avec de graves contraintes d'accès qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire et limitent l'accès des populations vulnérables à une assistance vitale.

Selon la définition de Hofman et Schneckener, le concept de groupe armé non étatique fait référence à un groupe ou à une organisation qui utilise la violence pour atteindre ses objectifs et qui ne fait partie d'aucune institution reconnue et formelle.¹ Par conséquent, ce type d'acteur bénéficie d'un certain degré d'autonomie. Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, cela inclut les groupes djihadistes, les milices, les groupes d'autodéfense et les mouvements rebelles.

Si des facteurs tels que les contraintes environnementales, les problèmes bureaucratiques et logistiques entravent les opérations humanitaires, les conflits armés restent le principal moteur des besoins humanitaires et des difficultés d'accès.² Dans l'ensemble, l'environnement opérationnel s'est détérioré en 2024, l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les travailleurs humanitaires.³ Au Sahel, en particulier au Burkina Faso, au Mali et au Niger, l'escalade des conflits non seulement intensifie les souffrances, mais limite également la capacité des organisations humanitaires à intervenir et à accéder aux personnes dans le besoin, en particulier dans les zones touchées par les activités des djihadistes et des milices.⁴

Les organisations humanitaires, qui opèrent dans le cadre de mandats spécifiques, naviguent dans ces territoires sous influence en adoptant des stratégies pour atténuer les risques tout en respectant les principes humanitaires tels que la neutralité et en assurant la sécurité du personnel et des bénéficiaires. Plus spécifiquement, les organisations humanitaires opérant au Sahel sont confrontées à des défis complexes lorsqu'elles répondent à des besoins urgents, notamment pour assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et des bénéficiaires dans un contexte de dynamiques de pouvoir changeantes, de présence de groupes armés non étatiques et d'incertitude.⁵ Cette situation instable a incité les organisations humanitaires à mettre en place des stratégies et des mécanismes pour acheminer l'aide, notamment en négociant l'accès avec les groupes armés non étatiques. De leur côté, les communautés mettent également en place des mécanismes pour garantir leur accès à l'aide et aux services de base lorsque la présence de l'État est limitée et contestée.

Ce working paper est pertinent compte tenu de la détérioration des opérations humanitaires, notamment en ce qui concerne l'accès, dans la région du Sahel et dans le monde. En identifiant les risques et les opportunités liés à l'acheminement de l'aide dans les territoires contestés, l'étude fournit des recommandations pour améliorer l'efficacité des opérations humanitaires dans ces zones. Le document vise à informer les décideurs politiques sur la manière de soutenir les opérations humanitaires dans les régions contrôlées par des groupes armés non étatiques, tout en promouvant une approche sensible aux conflits

¹ Hofmann, C., & Schneckener, U. (2011). Engaging non-state armed actors in state- and peacebuilding: Options and strategies. *International Review of the Red Cross*, 93(883), 603–621.

² ACAPS. (n.d.). Humanitarian access. ACAPS.

³ ACAPS (note 2)

⁴ OCHA, (17 janvier 2023), Almost 33 million people in the Sahel need lifesaving humanitarian assistance and protection services.

⁵ International Review of the Red Cross. (12 décembre 2022). Challenges to the implementation of humanitarian access norms in the Sahel. International Review of the Red Cross.

pour répondre aux besoins urgents d'une manière qui protège à la fois le personnel et les communautés vulnérables.

2.2 Objectifs du working paper

L'objectif global de cette étude est de produire un working paper fondé sur des données probantes qui servira d'outil pour influencer la politique et la pratique en vue d'améliorer et de maintenir l'accès et les services humanitaires dans les zones sous l'influence des groupes armés non étatiques. L'étude devrait proposer des recommandations pratiques pouvant être appliquées aux parties prenantes concernées. Ce working paper pourrait également servir de document de plaidoyer pour les différents acteurs travaillant dans les opérations humanitaires, sur la consolidation de la paix, la prévention des conflits et l'extrémisme violent au Sahel.

Plus précisément, les objectifs du working paper sont les suivants :

- Évaluer l'état actuel de l'accès humanitaire dans les territoires contestés et les zones sous influence des groupes armés non étatiques au Sahel,
- Identifier les principaux défis et opportunités pour fournir de l'aide et atteindre les personnes dans le besoin dans les régions où la présence de l'État est limitée et contestée,
- Identifier les mécanismes et les stratégies permettant d'éviter et d'atténuer les risques liés aux opérations dans les territoires contestés, examiner leur efficacité afin de déterminer les lacunes et d'identifier les meilleures pratiques potentielles,
- Informer et guider les parties prenantes concernées, y compris les décideurs politiques, afin de mieux comprendre les opérations humanitaires dans les territoires contestés,
- Fournir des recommandations pour améliorer l'efficacité des réponses humanitaires et le soutien aux communautés vulnérables dans les territoires contestés à travers le Sahel.

Ce working paper sera présenté par son auteur et discuté lors du « Meet Up » de recherche en ligne du Réseau REcAP avec les autres auteurs, les membres du réseau REcAP, l'UE et les parties prenantes et partenaires intéressés.

3. Champ d'application et méthodologie

Le(s) chercheur(s) ou l'institution doivent clarifier leur question de recherche, leur méthodologie, leur portée géographique et leur plan de travail dans leur proposition, en indiquant comment les objectifs de la recherche et du working paper seront atteints.

L'étude doit se concentrer sur au moins un territoire contesté ou une zone sous l'influence de groupes armés non étatiques tels que des groupes djihadistes, des milices ou des rebelles. Cette zone peut être située dans l'un des pays suivants : Mali, Niger ou Tchad. Les candidats sont également invités à proposer une autre zone ou un autre pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, en expliquant en détail leur choix.

Le(s) chercheur(s) sera(ont) responsable(s) de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'étude, de la conception de la méthodologie à la rédaction du rapport final, en passant par la revue documentaire et la collecte de données sur le terrain. Le(s) chercheur(s) appliquera(ont) les normes les plus élevées en matière de rigueur, de qualité et de professionnalisme.

Le(s) chercheur(s) effectuera(ont) les tâches suivantes :

- Une revue de littérature approfondie, basée sur des publications académiques et non académiques, des mécanismes de résilience communautaire dans les pays ciblés.
- La rédaction d'un rapport préparatoire préliminaire mettant en évidence : la définition de l'objet de l'étude ; la méthodologie de recherche et de collecte de données à utiliser sur le terrain ; l'approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; les résultats et conclusions de la revue de la littérature. Il sera validé avec le comité scientifique dans le cadre du rapport de démarrage.
- Entretiens individuels et/ou groupes de discussion avec des organisations de base de jeunes et de femmes, des chefs traditionnels et/ou religieux, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers, y compris les opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire (DG ECHO), etc.
- Des visites de terrain dans des localités sélectionnées en fonction du contexte sécuritaire, de l'expérience particulière d'une ou plusieurs zones, ou d'autres critères à définir conjointement avec le secrétariat du projet.
- Un working paper compilant les principales conclusions et recommandations politiques issues de la recherche.
- Une présentation PPT des conclusions, qui sera présentée au réseau REcAP, à l'UE et aux parties prenantes et partenaires intéressés lors de la réunion de recherche.

Si un voyage est nécessaire, le(s) chercheur(s) ou l'institution sera(ont) responsable(s) de l'organisation du transport, de l'hébergement, de l'assurance, de l'obtention des visas et des autorisations de recherche appropriés pour leurs activités de recherche et de prévoir des dispositions adéquates dans la proposition financière. Le(s) chercheur(s) ou l'institution est (sont) également responsable(s) de tout personnel ou sous-consultant qu'il(s) pourrai(en)t engager dans le cadre de cette mission. Le produit final de la recherche est soumis à la procédure interne d'examen et d'édition du REcAP, et le(s) chercheur(s) ou l'institution s'engage(nt) à effectuer toutes les révisions nécessaires dans le cadre du contrat.

Sur la base d'une demande du secrétariat du projet REcAP et à condition que le produit final ne révèle pas d'informations susceptibles de mettre en danger une personne ou une organisation, le(s) chercheur(s) ou l'institution pourrait(ent) présenter une séance d'information sur les résultats au public, en ciblant les praticiens sur le terrain, les décideurs politiques et les partenaires financiers et techniques.

4. Résultats attendus et calendrier

Le(s) chercheur(s) ou l'institution soumettra(ont) les produits livrables suivants, comme indiqué ci-dessous et selon le calendrier proposé :

- Un Working paper en français ou en anglais.
- Le working paper doit comporter environ trente (30) pages, à l'exclusion de la page de couverture, du résumé exécutif en français et en anglais (pas plus d'une page chacun), de la table des matières, de la liste des abréviations et acronymes, de la liste des références (simple interligne en Calibri 12) et des annexes.
- Les annexes doivent comprendre au moins la liste des personnes rencontrées/interviewées et tout autre outil ou élément nécessaire à l'évaluation de la méthodologie utilisée pour l'étude.
- Le(s) chercheur(s) fournira(ont) les résultats par e-mail à : pauline.poupart@sipri.org et marie.riquier@sipri.org
- Le(s) chercheur(s) pourrait(ent) être invité(s) à une réunion virtuelle avec le comité scientifique du REcAP pour discuter du contenu, incluant les recommandations et les positions politiques, les arguments intellectuels et d'autres questions.

Résultats attendus	Description indicative	Délai maximum prévu
Rapport de démarrage	Réunion de démarrage avec le secrétariat du projet et/ou le comité scientifique pour clarifier les termes de référence. Le rapport comprendra les méthodes de recherche, les outils de recherche, le calendrier, les questions de recherche détaillées ainsi que les approches à adopter pour superviser et soutenir les experts des pays.	5 jours ouvrables après la signature du contrat
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du secrétariat du projet ou du comité scientifique</i>	<i>2 jours ouvrables</i>
Première version du working paper	Recherche documentaire, réunions de travail et analyse. La première version du working paper contenant une analyse approfondie de la situation, les principales conclusions et les recommandations orientées vers l'action est présentée au Comité scientifique du REcAP. Le chercheur peut être invité à une réunion virtuelle avec le Comité scientifique du REcAP et l'IPF de l'UE pour discuter des résultats.	20 jours ouvrables
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE</i>	<i>7 jours ouvrables</i>
Working paper final	Version finale tenant compte des commentaires et des réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE.	7 jours ouvrables

5. Durée de la mission et calendrier de paiement

- La mission est prévue pour une durée de 32 jours ouvrables sur une période maximale de deux (2) mois à compter de la date de signature du contrat.
- Le budget maximum disponible par working paper est de six mille euros (6 000 EUR).
- Le calendrier des paiements est le suivant :

Paiements échelonnés	Description indicative	%
Première tranche	Après approbation du rapport initial	30%
Dernière tranche	Après approbation de la version finale	70%

6. Qualifications

Les chercheurs intéressés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Etre membre ou futur membre du réseau REcAP. Les membres du Comité scientifique du REcAP ne peuvent pas poser leur candidature. Cependant, d'autres chercheurs de leurs organisations respectives peuvent poser leur candidature.
- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat dans un domaine pertinent.
- Au moins 3 ans d'expérience de recherche dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité et/ou de la gouvernance du secteur de la sécurité
- Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit)
- Maîtrise de l'anglais (parlé, lu et écrit)
- Les femmes chercheurs sont vivement encouragées à poser leur candidature.

7. Application

Les chercheurs intéressés doivent soumettre les documents suivants à pauline.poupart@sipri.org et marie.riquier@sipri.org avant **23:59 GMT le 3 mars 2025** :

- une **proposition technique narrative** démontrant la capacité technique et opérationnelle du/des chercheur(s) ou de l'institution et de son équipe à mener à bien la mission dans les délais impartis, avec un curriculum vitae actualisé de l'expert principal et l'approche et la méthodologie globales avec le calendrier proposé. Si vous prévoyez de travailler avec d'autres collègues, décrivez leur rôle, leur niveau de connaissance et la manière dont leur expérience est liée et bénéfique. Décrivez le plan général de dotation en personnel pour le projet.
- une **proposition financière** détaillant le nombre estimé de jours de travail et le taux d'honoraires par expert mobilisé, les frais de transport et de séjour (en cas de mission) et les autres frais remboursables nécessaires à l'accomplissement de la mission. Le montant de la TVA/de l'impôt indirect, le cas échéant, doit être indiqué séparément. L'achat de téléphones portables ou d'ordinateurs n'est pas éligible. Le projet finançant cette recherche étant financé par l'Union européenne, la proposition financière doit être libellée en euros (EUR).

Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

8. Critères d'évaluation des propositions de recherche

Les critères suivants seront utilisés par le comité scientifique pour évaluer les propositions de recherche :

Non	Critères	Max. Score
1	Formation : Master ou doctorat dans un domaine pertinent ;	10
2	Langues : Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit). Maîtrise de l'anglais (parlé, lu et écrit).	10
3	Expérience de la recherche : Au moins 3 ans de recherche. Familiarité et connaissance du sujet/thème sélectionné et preuve d'une expérience de recherche antérieure dans le thème/thème sélectionné.	20
4	Pertinence de la proposition narrative technique : La proposition de recherche répond-elle à l'objectif de la recherche ? Les objectifs et les questions de recherche sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Correspondent-ils à la problématique de la recherche ?	25
5	Méthodologie : Solidité technique et qualité de la méthodologie proposée, y compris la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée pour la mener à bien.	25
6	Qualité générale de la proposition : le degré de conformité de la proposition avec les lignes directrices de la candidature et sa qualité (table des matières, organisation, pagination, taille des marges et des caractères, présentation efficace des idées, références, vitae bien préparé, etc.)	10